



Le Premier ministre, Chef du gouvernement, a signé deux décrets fixant les modalités d'application des nouvelles lois sur l'habitat ; Il s'agit :

- du décret N° 2009/1727/PM du 04 septembre 2009 fixant les modalités d'application de la loi N° 2009/010 du 10 juillet 2009 régissant la location-accession à la propriété immobilière ([Téléchargez le décret](#)) ;

- du décret N° 2009/1726/PM du 04 septembre 2009 fixant les modalités d'application de la loi N° 2009/009 du 10 juillet 2009 relative à la vente d'immeubles à construire ([Téléchargez le décret](#)).